



2014-2015

Confirmé

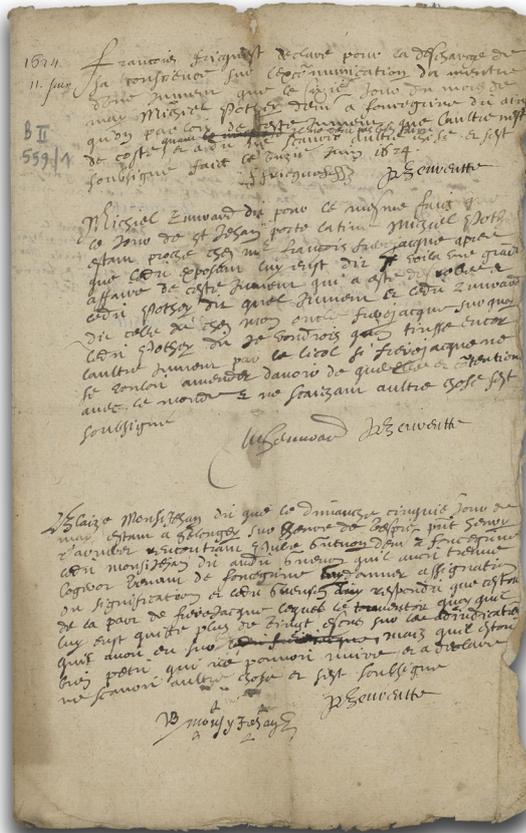
Document étudié n°2

Lecture de documents anciens

11 juin 1624. — Parlement de Bourgogne.

Interrogatoire sur un vol et un meurtre de juments à Foncegrive.

[Page 1]



François Fricquest declare, pour la descharge de sa conscience sur l'excommunication du meurtre d'une jument que, le sixieme jour du mois de may, Michiel Pothey, demeurant a Foncegrive, dit ainsi qu'on parloit de ceste jument que l'autre n'est de costé, quant il ne veut pas bien faire, et a dit ne sçavoir aultre chose ; et s'est sousigné. Faict le unzieme juin 1624

F. Fricquest
P. Beureutte

Michiel Euvrard dit pour le mesme faict que, le jour de saint Jehan Porte latine, Michiel Pothey estant proche chez maistre François Frerejacque, après que ledit exposant luy eust dit « Voila une grande affaire de ceste jument qui a esté desrobée », et ledit Pothey dit « Quel jument ? » et ledit Euvrard dit « Celle de chez mon oncle Frerejacque », sur quoy ledit Pothey dit « Je voudrois qu'on tinsse encor l'autre jument par le licol si Frerejacque ne se vouloit amender d'avoir de querelle et contention avec le monde » ; et, nesçaichant aultre chose, s'est sousigné.

M. Euvrard
P. Beureutte

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



Archives départementales de la Côte-d'Or, B II 559/1



2014-2015

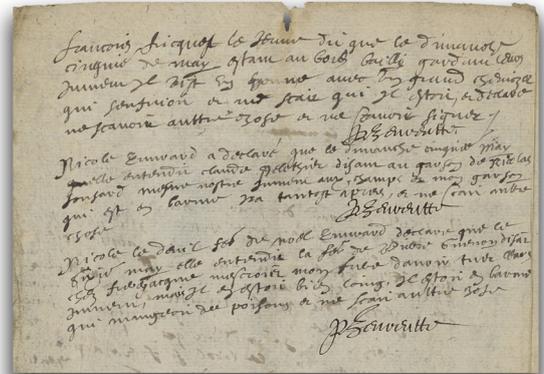
Confirmé

Document étudié n°2

Blaize Monsijehan sit que, le dimanche cinquieme jour de may, estant a Selongey sur l'heure de vespre, present Henry Varneret, rencontrant Pierre Guenon demeurant a Foncegrive, ledit Monsijehan dit audit Guenon qu'il avoit treuvé Logerot venant de Foncegrive luy donner assignation ou signification et ledit Guenson luy respondit que c'estoit de la part de Frerejacque, lequel le tormentoit quoy qu'il luy eust quitté plus de vingt escus sur les adjudications qu'il avoit eu sur luy, mais qu'il estoit bien petit qui ne pouvoit nuire, et a déclaré ne sçavoir aultre chose et s'est soubsigné.

B. Monsyjehan.
P. Beureutte

[Page 2]



François Fricquest le jeune dit que, le dimanche cinquieme de may, estant au bois bailly gardant leurz jument, il vist un homme avec un grand chemiz et qui s'enfuioit, et ne sçait qui il estoit ; et déclare ne sçavoir aultre chose et ne sçavoir signer.

P. Beureutte

Nicole Euvrard a déclaré que, le dimanche cinquieme may, elle entendit Claude Pelethier disant au garson de Nicolas Sonsard « Mesne nostre jument aux champs et mon garson qui est en Barme ira tantost après » ; et ne sçait aultre chose.

P. Beureutte

Nicole Ledeuil, femme de Noël Euvrard, declare que, le sixieme may, elle entendit la femme de Pierre Guenon disant « Chez Frerejacque mescroient mon frere d'avoir tuer ravi (?) jument, mais il en estoit bien loing : il estoit en Barme qui mangeoit des poisons » ; et ne sçait aultre chose.

P. Beureutte



2014-2015

Confirmé

Document étudié n°2

Lecture de documents anciens

Commentaires

Saint Jean Porte latine est le nom d'une fête de l'Église de Rome en l'honneur de l'apôtre et évangéliste Jean. Elle est célébrée le 6 mai. La tradition qui est à l'origine de cette fête le fait venir à Rome, ce qui historiquement n'est pas certain. L'apôtre Jean termina sa vie terrestre à Patmos ou à Éphèse. Mais on ignore de quelle façon : s'il est mort en paix ou martyr ou s'il a été élevé au ciel comme le prophète Élie. L'empereur Domitien le fit plonger dans une cuve d'huile bouillante. Cette dernière se transforma en bain rafraîchissant. Ce supplice eut lieu près de la porte de Rome menant vers le Latium nommée depuis porta Latina. L'église San Giovanni a Porta Latina fut érigée près du site précis du supplice où l'oratoire San Giovanni in Oleo fut construit.

(Source : Wikipédia)

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr